LUTTER CONTRE LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES : LE REDOUBLEMENT ET SES ALTERNATIVES

Cité scolaire Paul Bert, Paris XIV 27 – 28 janvier 2015

Un dispositif alternatif au redoublement

Françoise OULD SIDI FALL

Proviseur-

Lycée Jean Monnet – Crépy en Valois – Académie d'Amiens





Le LGT Jean Monnet - caractéristiques

- 1142 élèves et étudiants (+ 80 de 2013 à 2014)
- 90 enseignants, 124 personnels
- Boursiers: 9,01% (Aca: 19,88%)
- Composition sociale: 26,58% Def (Aca 36,42%)
- 35 élèves / division pour 31/35 divisions (30 élèves par classe en STI2D)
- 5 baccalauréats : L,ES,S,STMG (GF et Mercatique),STI2D (ITEC,SIN et EE) : 92,8% de réussite en 2014
- 1 STS (32 étudiants) : Management des Unités Commerciales (96% de réussite en 2014)



Le LGT Jean Monnet - caractéristiques

 Taux de redoublement annuels 2GT pour les années 2008 à 2014 : nette diminution

2008:13%

2009:15,7%

2010:10,8 %

2011: 9,7 %

2012:8%

2013:7,9 %

2014 : 7,6 %

 Performances en hausse et au-dessus tous taux attendus, valeur ajoutée conséquente et renouvelée chaque année (données APAE)

Un dispositif alternatif au redoublement

- Une démarche qui articule pédagogie et projet personnel de l'élève, concertée dans tout le secteur scolaire
- L'accueil de collégiens de 3^{ème} en observation
- Le repérage des collégiens « en difficulté »

Les effets du dispositif alternatif

- En termes de résultats :
 - nette augmentation globale en 2GT
 - le cas des redoublants : 50% des 23 redoublants en 2GT ont plus de 10/20 de moyenne générale au 1^{er} trimestre en 2014 (seulement 3/40 redoublants en 2012/2013)
- En termes d'orientation et d'affectation :
 - Détermination plus précoce, plus fréquente, plus pertinente pour la voie adéquate : professionnelle, générale et...technologique
 - Développement de la logique de passerelles (intra et extra établissement)
 - Une culture mieux partagée par les différents acteurs dès le collège pour une orientation plus éclairée et une affectation automatisée plus équitable

Conclusion

- Une démarche globale durablement axée sur :
 - Les liaisons (intra et extra établissements du secteur)
 - L'orientation enjeu de l'affectation puis de la mobilisation facilitée de l'élève
- Quid de la responsabilité finale de la décision du redoublement : en finir avec la souveraineté de la famille ?
 Et, dans le cas d'une primauté accordée au point de vue de l'école – après dialogue, évidemment -, quels accompagnements ?







Françoise OULD SIDI FALL

Proviseur

Lycée Jean Monnet – Crépy en Valois – Académie d'Amiens







